

Une année marquée par les inondations

L'année qui s'achève restera marquée par un souvenir dont les Roumains auraient bien aimé pouvoir se passer ! Une grande partie de la population a connu des problèmes avec les inondations catastrophiques qui se sont produites dans 35 județ sur les 42 que compte le pays, du printemps au mois de septembre. Des pluies torrentielles se sont abattues sur des régions entières, dans des proportions rarement relevées précédemment : des nuages de plus de 5 km d'épaisseur ont déversé des trombes d'eau de l'ordre de 150 à 200 litres par mètre carré, non pas par jour mais par heure ! Même si elles n'ont pas été aussi importantes – et spectaculaires – partout, elles ont détruit des habitations dans des zones entières, particulièrement celles qui se trouvaient à proximité immédiate des cours d'eaux, parfois même dans le « lit majeur » de ces derniers ! Le déboisement inconsidéré de certaines zones de montagne n'a fait qu'aggraver la violence avec laquelle les eaux se sont déversées, non seulement dans les rivières importantes, mais aussi dans des petits ruisseaux. Certains d'entre eux, dont le débit des 50 dernières années avait été calculé à 10-11 m³/seconde en moyenne, ont vu leur débit croître à 1300 m³/seconde, après deux jours de pluie !

Les conséquences de ces dérèglements naturels sont toujours les mêmes pour les populations concernées, mais les effets sont souvent plus lourds à supporter quand on se trouve aux limites de la survie et qu'on ne dispose déjà de pratiquement rien... Que faire quand on a tout perdu ?

Plusieurs membres du Comité OVR-CH se sont rendus sur place, en été, comme chaque année, et ont pu mesurer l'ampleur de la catastrophe. Au même moment, le président d'OVR-Roumanie lançait un appel urgent à tout le réseau *Opération Villages Roumains – International* pour entrer en matière de toute urgente. Si une organisation qui a pour objectif le développement des milieux ruraux ne le fait pas, quelle ONG va le faire de façon prioritaire ? D'autant plus, qu'à cette époque et pour différentes raisons, les médias les plus importants se sont peu faits l'écho de l'ampleur de ce qui se passait en Roumanie.

Francisc Giurgiu rappelait encore, en novembre dernier, lors de l'assemblée générale d'OVR-France, les difficultés de démarrage de l'aide humanitaire demandée en août dernier : « *En Roumanie, l'hiver dure de novembre à avril. Imaginez une maison sans poêle (...) Un poêle donne la chaleur, chauffe la nourriture, sèche les habits. Comme en 1990, on [= l'OVR] peut soutenir les Roumains !* »

Nous avons relayé son appel et vous avez été nombreux à répondre généreusement à cette aide d'urgence. Soyez-en remerciés ! Votre promptitude à réagir n'est pas passée inaperçue non plus et Francisc a félicité OVR-CH pour le mode de mobilisation urgent déployé afin d'intervenir sur le terrain. Il a aussi relevé la maturité avec laquelle les membres d'OVR-CH ont permis une intervention rapide sur le terrain. Nous vous transmettons aussi ses remerciements.

Il est évident qu'une structure comme la nôtre n'a pas les moyens d'intervention

dont disposent des ONG plus importantes. Mais elle a, au moins – parce qu'elle le veut ! – les moyens concrets d'action et de suivi sur le terrain, à l'échelle locale. C'est ainsi que l'organisation *Opération Villages Roumains – Roumanie* a été officiellement mandatée par les autorités départementales pour coordonner les actions de secours dans les județ de Bacău et Harghita. Même si ne pouvons pas intervenir partout, chaque aide concertée a permis à une famille de se chauffer correctement cet hiver et/ou d'avoir les moyens de redémarrer sur des bases un peu meilleures.

La solidarité est une chose, la mobilisation des personnes concernées en est une autre. L'esprit OVR commence à agir en Roumanie, comme Francisc nous l'a encore transmis. Une délégation de l'Union européenne était venue à Bucarest en avril 2005 pour présenter un concours appelé « *Le village roumain, le village européen* ». En un mot : 16 000 lettres ont été envoyées aux maires, instituteurs et prêtres pour qu'ils présentent des projets auxquels la société civile a participé. Il y a eu 230 réponses. Vingt projets réalisés ont été sélectionnés et 6 projets ont gagné un prix, dont 4 font partie d'OVR. Pourquoi ? Sa réponse : « *Les mentalités ont un peu évolué et les relations avec l'administration publique aussi. Voilà une preuve qu'OVR n'est pas mort, mais bien vivant !* ».

Et un exemple de plus qui montre qu'il ne faut jamais confondre l'aide d'urgence, l'assistance parfois nécessaire, avec le travail de fond qu'est la coopération pour un développement vrai...

Le Comité OVR-CH

L'utilité de l'action d'OVR en faveur des sinistrés des inondations en Roumanie a également été reconnue par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) à Berne qui nous écrit : « ... *Nous tenons à vous dire que la réussite de votre projet nous réjouit vivement. Il est en effet important que notre institution puisse compter sur des organisations qui prennent l'initiative de lancer des actions comme la vôtre. Beaucoup de petits pas contribuent à faire la différence et à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres, en Roumanie comme dans le reste du monde...* »

La problématique des Roms abordée en Roumanie

Un symposium international organisé à Bucarest

A la fin de l'année dernière, les 27 et 28 octobre, les Démocrates ont organisé un symposium international au Palais du Parlement, à Bucarest, sur le thème « Roma, Opportunities and Challenges » (Les Roms, possibilités de développement et défis actuels). Il s'agissait, en quelque sorte, d'une suite donnée à la porte entrouverte par la signature de la *Décennie de l'insertion des Roms (Decade of the Roma Inclusion Declaration 2005-2015)*, par des membres de huit Gouvernements* en février de la même année, à Sofia, suivie elle-même par une résolution prise au Parlement européen.

Le caractère spécifique de ce symposium réside dans le fait que, pour la première fois, des associations de Roms ont pu prendre part directement à la réflexion, alors que bien souvent elles doivent rester sur la touche.

Un sujet sensible

Malgré les intentions bienveillantes exprimées pendant les entretiens de Sofia et la résolution du Parlement européen, il semble que, durant les préparatifs du symposium, de nombreux partis ont trouvé le sujet fort sensible et n'ont pas eu le courage d'y accorder une priorité politique. A Bruxelles aussi, on a affiché une attitude expectative, malgré le fait que la politique à l'égard des minorités a été reconnue comme une des priorités des *Critères de Copenhague*. On se cache derrière l'argument qu'une politique à l'égard des minorités est du ressort des différents gouvernements nationaux.

L'amorce du dialogue entre les différents participants a été rendue possible grâce à l'intervention personnelle du Premier ministre roumain Calin Popescu-Tariceanu et au fait que la Roumanie est le premier des pays participant à la *Décennie de l'insertion des Roms* à en assurer la présidence tournante. La collaboration de l'ELDR (Libéraux européens), la participation du ministre bulgare Dzhevdet Chakarov (au nom du parti gouvernemental MRF, représentant la minorité turque), et celle de la vice-présidente slovaque de l'ELDR, Catarina Gloncakova y ont également participé.

La sensibilité du sujet n'était pas seulement ressentie par les différents partis politiques, mais aussi par les organisations roms elles-mêmes. A quoi il faut encore ajouter la complication supplémentaire liée à l'aspect multinational de la question. Ce qui est réjouissant, par contre, est le développement d'institutions telles que le ERCC (*European Roma Rights Center*), à Budapest, et le ERIO (*European Roma Information Office*), à Bruxelles, qui défendent les intérêts de l'ensemble des Roms.

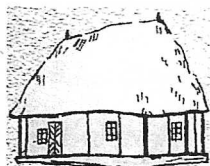
En Roumanie même, des exemples de bonne collaboration inter-parti s'installent progressivement, telle celle regroupant l'UDMR (Union démocratique des Magyars de Roumanie) et le parti minoritaire des Roms (*Partida Romilor*).

Ce dernier n'est pas totalement incontestable, puisque tous les Roms ne s'y sentent pas représentés. Mais les Démocrates et leurs collègues du PNL ne veulent pas se sentir concernés par les dessous du problème (la division interne des Roms) et veulent offrir la possibilité d'exprimer leur apport à tous les organismes hors de Roumanie représentant des Roms; il en est de même pour les organisations provenant de pays autres que ceux qui ont signé la *Déclaration 2005-2015*.

La Fondation internationale Spolu

Les Démocrates sont très redevables à Jef Helmer de Spolu de les avoir mis sur la bonne voie, grâce aux nombreuses années d'expérience et d'expertise avec des organismes roms d'Europe centrale et orientale.

La Fondation internationale Spolu collabore avec plusieurs organisations partenaires indépendantes en Albanie, en Bulgarie, en Macédoine, en République de Moldova, en Roumanie, en Serbie-Monténégro et en Slovaquie. Un certain nombre de partenaires de Spolu se sont groupés en un réseau international, le *European Roma Grassroots Organisations (ERGO)*, pour être plus représentatifs et puissants dans les actions de lobbying international. La Fondation Spolu assure le secrétariat de ce réseau.



Cămărzana (SATU MARE)

* Roumanie, Bulgarie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Croatie, Macédoine, Serbie-Monténégro.

Les représentants des différentes organisations Roms peuvent atteindre les Démocrates en passant par la « *Community Work and Roma Inclusion* » de Leida Schuringa, une émanation de la Fondation Spolu.

Les Roms, victimes de la transition

Depuis la fin des grands empires, les pays de l'Europe centrale et orientale ont toujours pratiqué vis-à-vis des Roms une politique de déportation (isolation de leurs espaces de vie ou expulsion vers l'étranger) ou d'assimilation forcée. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Roms furent aussi victimes de l'holocauste, même si ce dernier (*Porajmos*) n'a jamais été l'objet de beaucoup d'attention.

Maintenant, après-coup, les Roms considèrent la période communiste comme celle de leur « âge d'or ». Dans leur désir de société égalitaire, les tenants de l'autorité communiste avaient développé une politique d'assimilation qui apporta beaucoup d'avantages aux Roms dans les secteurs du logement, de l'enseignement et des possibilités de travail.

Depuis la chute du communisme, par contre, les Roms subissent très fortement les problèmes sociaux et économiques liés à la période de transition. Ils sont encore plus marginalisés que précédemment. L'aspect le plus curieux de la problématique des Roms est que ceux-ci ne sont pas seulement préoccupés par les problèmes des mécanismes de leur exclusion, mais aussi par ceux de leur propre « ségrégation interne » !

De nombreux Roms voudraient conserver leur mode de vie traditionnel mais, à l'époque actuelle, cela conduit automatiquement à une marginalisation sociale inévitable.

La discussion sur l'identité rom ne serait que de l'ergotage intellectuel si d'importantes conséquences politiques n'y étaient liées. Si l'on veut améliorer la position socio-économique désavantageuse des Roms en Europe centrale, les autorités doivent clairement mener une politique précise à leur égard. Après avoir suivi des lignes politiques séparées portant sur leurs migrations, leur citoyenneté, leurs droits de minorités, on voit apparaître maintenant des approches globalisantes sur leur identité culturelle. Il est donc important de favoriser

une recherche des concepts portant sur le fondement même d'une approche spécifique. La mise au point d'une politique à l'égard des Roms est, de plus, une question internationale. La solution des problèmes rencontrés par le peuple rom n'est pas seulement la tâche des autorités nationales; elle exige aussi une approche régionale — puisque la situation des Roms est plus ou moins la même dans toute la région — et même une approche européenne, vu le développement actuel de l'Union européenne.

La Déclaration de Bucarest

Après une longue préparation de six mois, pendant laquelle les Démocrates consultèrent des dizaines d'experts, ils en arrivèrent à la conclusion que la problématique des Roms est vaste et complexe. On se rend compte que les Roms forment une minorité « difficile », parce que le concept habituel que l'on met dans la définition de *minorité* ne s'applique pas à eux: vaste territoire, unité de langue, histoire étudiée par d'autres et celle transmise par eux-mêmes, concentration territoriale, origines claires, nationalités, etc... Mais, quand on considère la réalité quotidienne, ce ne sont pas des problèmes fondamentaux. La plupart des habitants d'Europe centrale et orientale ont essuyé le choc de l'invasion brutale du libéralisme économique venant de l'Ouest. Une bonne raison pour les socio-démocrates de se raviser, puisqu'ils veulent mettre l'homme au centre de leurs préoccupations, et non le marché.

Si on veut dépasser le « champ de bataille » de la société actuelle, mis en évidence par les logements désastreux, l'accès difficile aux soins médicaux, le nombre élevé de sans-emplois, la



Stănești (ARGES)



Alambics en vente au bord de la route

faible scolarisation, le racisme et la discrimination, l'objectif qu'il faut atteindre et le choix qui s'impose peuvent se résumer en trois priorités absolues: l'enseignement, le renforcement de la position des Roms dans la société civile (*Civil Society*) et le *Mainstreaming Gender* (la suppression des rapports de force inégaux entre hommes et femmes et le choix de cette approche comme base de la politique courante).

Un des points remarquables de ce symposium fut de permettre aux organisations de Roms touchées de prendre position sur une thématique qui les concerne directement, et ceci pour la première fois !

Leur exclusion des symposiums et des conférences semblables les avait souvent obligés, jusqu'à dans un passé récent, à suivre des programmes que d'autres avaient développés pour eux, mais auxquels ils n'avaient été que rarement partie prenante.

Bien que la République de Moldova ne fasse pas partie de ce qu'on appelle les *Pays de la Décennie*, des partis libéraux et des organisations de Roms furent invités, du fait de leurs liens historiques avec la Roumanie et du peu d'attention que la communauté internationale leur consacre.

Il va de soi que des institutions telles que la Banque mondiale et l'*Open Society Institute* (la fondation Soros) étaient de la partie. Elles ont été à la base des initiatives pour le développement de programmes pour une justice directe à l'égard des Roms.

Le programme de travail très intensif de ces deux journées passa en revue une quantité importante de sujets.

La désagrégation de l'instruction des enfants roms a, ainsi, été l'objet d'une attention particulière. Les participants au symposium ont aussi demandé d'analyser un processus qui a déjà été mis en place, en Hongrie, sous la houlette de Parlementaires européens, de Viktoria Mohacsi — Rrom elle-même — et du Secrétaire hongrois de l'Enseignement, Gabor Daroczi. La situation des fillettes et des femmes a également été abordée de plus près, car elles ont des implications ultérieures très importantes sur leur participation au travail et sur la scolarisation.

Les femmes Roms sont enceintes assez jeunes et ont déjà souvent de lourdes responsabilités familiales autour de vingt ans. La plupart d'entre-elles ne terminent même pas leur école élémentaire. Dans ce contexte, l'organisation rrom roumaine *Împreună* (Ensemble) a présenté un plan pertinent et très prometteur pour contribuer à l'entrée des Roms sur le marché du travail.

Il est évident que les situations respectives des différents *Pays de la Décennie* sont très différentes; on doit encore affronter de vastes problèmes en Slovaquie, en Roumanie et en Bulgarie. L'apparition du parti xénophobe *Attack* en Bulgarie, qui se montre très agressif à l'égard des Roms et des minorités turques, n'est pas non plus un phénomène porteur d'espoir !...

De nombreux gouvernements nationaux et des ONG ont fixé un plan pour mettre en oeuvre une capacité d'action et des moyens financiers plus importants, en vue d'améliorer une situation souvent à vif. De son côté, la Commission européenne va aussi s'impliquer davantage pour empoigner cette problématique transfrontalière, car les Roms, forts de leur 12 à 15 millions d'individus, forment bien la minorité la plus importante d'Europe.

BEN JAGER,

Président de la coordination nationale
OVR-NL

Traduction et adaptation, Hubert ROSSEL

(Texte original: *Curter*, OVR-Nederland, december 2005, jaargang 9.4, 10-11)



Curtisoara (GORJ)



Roms marchands de fleurs

Amitié Nendaz-Gherla : collaboration avec les jeunes

Depuis plusieurs années, notre Association est sollicitée par des groupes de jeunes qui ont envie «de partager» avec nos amis roumains ...

Nous assurons la coordination du transport, du voyage et déléguons l'expérience de quelques accompagnateurs. La gestion de l'hébergement, du programme et des distributions est assurée par notre Association à Gherla.

Les groupes de jeunes assurent la plus grande partie du projet : financement du voyage et du transport, collecte de matériel et soutien financier apporté sur place, tout cela encadré par les responsables.

Nous vous proposons le témoignage du groupement jeunes de la Paroisse de Bagnes qui a fait cette expérience en octobre 2005 et l'enthousiasme d'une classe de jeunes filles de l'école de culture générale de Martigny qui prépare un voyage à Gherla en octobre prochain, alors qu'une classe de cette même école apportera, pour la deuxième année, son soutien à une action de même type au Kosovo.

Un camion vide et un coeur plein

Action des jeunes de la Paroisse de Bagnes – octobre 2005

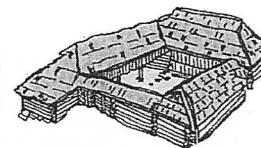
Un groupe de 25 jeunes Bagnards, quelques accompagnateurs, l'envie de vivre quelque chose de riche et de fort sont le point de départ de notre voyage à Gherla en Roumanie. Le souhait de partager, de construire un monde meilleur, de rencontrer l'autre loin d'ici et, surtout, un formidable besoin de partager des moments d'amitiés ont fait vibrer ce groupe et lui ont permis de mettre sur pied cette merveilleuse aventure.

Cette entreprise a commencé bien avant le 22 octobre 2005, jour de notre départ. Elle a été précédée d'une longue préparation où le groupe s'est construit et soudé à travers des rencontres et des week-ends. Il a fallu récolter des fonds pour financer le voyage et l'achat de matériel pour les écoles. Il a également été nécessaire d'organiser la récupération des fournitures scolaires et de trier tous ces objets. Enfin le camion a été chargé et nous pouvions larguer les amarres et vivre huit jours plein d'intensité.

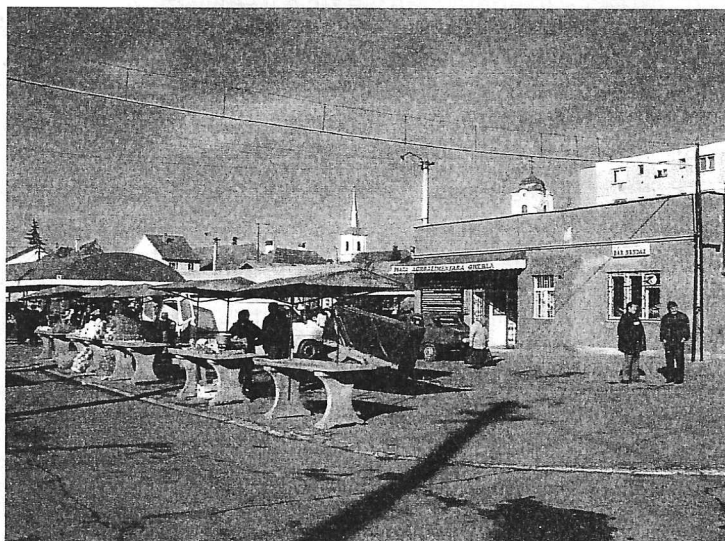
Assez vite, nous avons pris conscience que la Roumanie était un pays lointain. Deux longs jours de car à travers des paysages automnaux nous emmènent à Gherla. Enfin nous arrivons, nos familles d'accueil nous attendent avec impatience. Moment d'appréhension et d'émotion, car il va falloir nous séparer et partir vers l'inconnu ... Que d'échanges le lendemain sur notre première nuit, sur la nourriture, sur les problèmes de compréhension liés à la langue et sur la qualité de l'accueil reçu.

Notre séjour a vu alterner des temps de rencontre et des visites. Nous avons eu la chance de découvrir une verrerie, une fabrique de meubles, le musée d'histoire de Gherla, la ville de Cluj et le monastère Nicula. Mais surtout nous avons pu vivre de merveilleux moments de solidarité avec les élèves des classes que nous avons visitées, des instants de tendresse en visitant le home de personnes âgées et des temps d'amitiés avec les jeunes du Collège dans lequel nous nous retrouvions tous les matins.

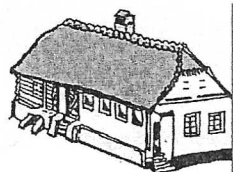
Nous avons pu fêter autour de repas et nous enrichir de nos recettes traditionnelles. Dans une discothèque, nous avons eu le plaisir d'offrir une raclette à nos familles d'accueil. Le goût y était, le cadre un peu moins, mais cela n'a pas déplu à nos jeunes qui ont pu prouver leur qualité de danseurs. Nous avons découvert que le sens de l'accueil chez nos hôtes n'était pas un vain mot. Car ils nous ont offert à maintes reprises de copieux repas typiques accompagnés de l'incontournable tuica. Nous avons pu sentir le souci qu'ils portaient de nous savoir bien avec tout ce qu'il nous fallait.



Câmpu lui Neag (HUNEDOARA)



Le bar Nendaz au marché de Gherla



Borlova (CARAS-SEVRIN)

Assemblée générale, Marly, 29 avril 2006

Centre scolaire / Grand Pré

Complément à l'ordre du jour

- Point 7 : démissions/nominations

Les statuts prévoient un Comité de quinze membres. Des candidat-es souhaitant participer au développement des activités d'OVR-CH sont les bienvenu-es. (Renseignements auprès du Secrétariat).

- Point 9 : Lieu de la prochaine Assemblée générale

Après Lausanne, Morges, Prilly, Lausanne, Yvonand, Nendaz, Gland, Neuchâtel, Vevey, Meyrin, St-Légier et Marly, qui accueillera notre AG en 2007. (Cahier de répartition des tâches auprès du Secrétariat.)

- Les Groupes de réflexions

Pour mettre en valeur les intéressantes informations glanées, l'année dernière à St-Légier, trois groupes de réflexion sont proposés cette année aux participant-es à l'Assemblée générale de Marly. Et pour que chacune et chacun puisse choisir le ou les groupes correspondant le mieux aux projets en préparation ou en cours sur le terrain, les animateurs ont esquissé ci-contre le canevas des thèmes choisis, tout en réservant une large place aux idées qui seront apportées pour enrichir ces sujets.

MARLY près de Fribourg, une commune où il fait bon vivre



Marly est situé sur l'axe routier Fribourg-Bulle par La Roche et s'ouvre sur la région de la rive droite de la Sarine entre la Haute Singine et la Gruyère. Ses origines remontent loin dans le temps. De « Marly, son Histoire », ouvrage édité en 1992, il ressort que cette commune - la quatrième en importance du canton de Fribourg - a été habitée par les Romains, du 1^{er} au 3^e siècle. Les vestiges d'une villa romaine ont été découverts au lieu dit les Rapettes, sur les hauteurs de Pfaffenwil, aux portes de Pierrafortscha.

Le Marly d'aujourd'hui est le résultat d'une fusion entre Marly-le-Grand et Marly-le-Petit en 1969, puis avec Chésalles, en 1976. Pour se faire une idée sur l'évolution démographique au

fil des années, il faut préciser qu'en 1950, les deux Marly comptaient 1'270 habitants, en 1960 : 1'730, en 1970 : 3'650, en 1980 : 5'253, en 1990 : 6'469. Aujourd'hui : 7'500 habitants.

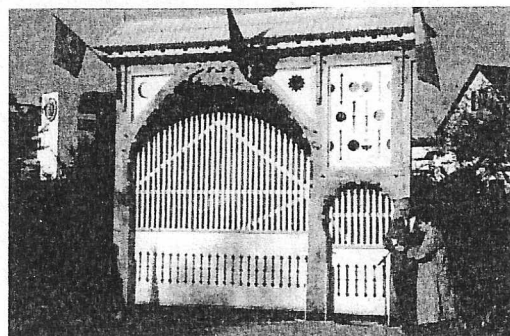
Marly est une commune accueillante et active, tant sur le plan économique que sur le plan de la vie sociale. Les noyaux villageois anciens et les quartiers plus récents se trouvent dans une sorte de berceau limité au nord-ouest par la Sarine, au sud par la Gérine et à l'est par les communes de Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

L'arrivée de Ciba-Geigy, aujourd'hui remplacée par ILFORD; l'implantation de Cosmital et d'autres entreprises renommées, mais aussi la présence d'un artisanat diversifié, de commerces et d'entreprises de service ont joué un grand rôle dans l'évolution de Marly. Précisons également que l'industrialisation des communes avoisinantes a contribué à en faire une commune résidentielle où l'on s'installe volontiers.

La population de Marly est composée de gens du crû, bien sûr, mais aussi, et de plus en plus, de gens qui viennent d'autres régions et qui travaillent à Fribourg, à Berne, voire à Bulle ou à Lausanne. Ce sont des résidents aux origines très diverses, dont 16 à 18% sont de langue allemande. Ils sont en général remarquablement intégrés et participent aux activités des quelque 60 sociétés culturelles, sportives et de loisirs.

D'ici à dire que Marly est une commune où il fait bon vivre il n'y a qu'un pas que nous faisons volontiers.

Avant de partir ou lors d'une nouvelle venue à Marly, ne manquez pas une visite au Portail de Transylvanie, symbole de l'amitié avec Tusnad.



Les groupes de réflexion

1. DÉVELOPPEMENT

Animatrice : Martine Bovon

ou comment aider à mettre en valeur les richesses du village partenaire?

Quelques pistes pour préparer l'atelier :

- Que signifie développement ? Il peut être économique- culturel- touristique ou les trois à la fois.

- Dans quels développements pouvons-nous intervenir ? pour qui ? pour quoi ? dans quel but ?

- Y a-t-il une demande de la part de la population ?

- Dans le domaine des traditions, que trouve-t-on dans le village ?

Groupe folklorique- chœur- musiciens- artisans- personnages célèbres- fêtes traditionnelles et votives etc.

- Dans le domaine architectural ?

Ruines- château- musée - habitat traditionnel etc.

- La région a-t-elle des atouts touristiques ?

Sites naturels- églises- monastères etc.

- La mise en valeur des richesses d'un village doit-elle avoir un coût, spécialement dans une première étape ?

2. JEUNESSE/FORMATION

Animateur : Alain Nicola

La jeunesse roumaine constitue l'une des plus grandes richesses de demain. Comment « investir » en elle, collaborer avec, mobiliser son intérêt pour des projets du village où elle vit ? Intégrer des jeunes Roumains parmi nos contacts, même s'ils n'ont pas l'expérience de nos partenaires de longue date, est primordial pour l'avenir des villages. Soutenir financièrement un jeune en formation (par une bourse ou un parrainage) est-il le garant de retombées constructives au niveau du village, sachant que nombreux sont les jeunes à vouloir quitter le village pour la ville ?

Partant du constat que près de 50% des actions des cinq dernières années ont été consacrées à la formation et que ce pourcentage va crescendo à l'avenir, ce groupe de réflexion fera un tour de table des actions menées et des projets avec, en arrière-plan, la réalité du terrain et ses problématiques.

3. SOCIAL/SANTÉ

Animatrice : Christiane Béguin

CONSTAT : le point de vue de la situation dans les zones rurales éloignées des centres urbains.

Présentation des problématiques suivantes :

SANTÉ

1. l'accessibilité aux soins, pour les personnes bénéficiant d'une assurance maladie, et qu'advient-il de celles qui n'en ont pas ?

2. l'engrenage complexe des médicaments compensés prescrits sur ordonnance médicale

3. le coût des médicaments en Roumanie, face au revenu des populations rurales

4. l'éloignement des centres de soins aigus : que se passe-t-il en cas d'hospitalisation ?

5. la rétribution d'un médecin généraliste de famille

AIDE SOCIALE

1. Qui en bénéficie ? Qui la distribue ? selon quels critères ?

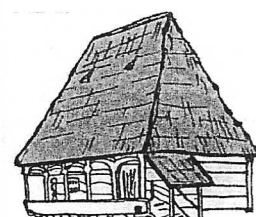
2. Que se passe-t-il quand les communes sont pauvres, ce qui est fréquemment le cas en zone rurale ?

...AVEC QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA POPULATION ?

ALORS, OÙ ET COMMENT AGIR AU MIEUX À TRAVERS VOTRE ASSOCIATION OVR ?

Question à débattre dans le groupe de réflexion, en tenant compte des expériences de terrain des participants et en partant des trois champs d'intervention possibles suivants :

Agir sur les causes, les conséquences ou en aide humanitaire ?



Berbești (MARAMUREȘ)

Nouvelles de Roumanie

Bande dessinée

Tintin parle enfin roumain, 77 ans après sa création



Créé par Hergé il y a 77 ans, Tintin parle enfin le moldo-valaque, avec la sortie en roumain des «Cigares du pharaon» et «Le lotus bleu». Les autres albums devraient suivre. Mais pourquoi donc ne pas avoir traduit d'abord en roumain «Le sceptre d'Ottokar», roi de Syldavie, transposition par Hergé de la monarchie roumaine des années trente ? «Tout simplement pour respecter l'entrée chronologique des personnages entourant Tintin, tels les Dupont-Dupond ou le capitaine Haddock», explique Franck Pezza, de la délégation Wallonie-Bruxelles à Bucarest. Plus ethnographiques, les trois premiers albums, «Tintin au pays des Soviets», «Tintin en Amérique» et «Tintin au Congo», devraient aussi être traduits, mais plus tard.

Les deux premiers albums, vendus 27,5 lei (12 francs) ont bénéficié d'un premier tirage de 2000 exemplaires. Ces toutes premières traductions des aventures de Tintin sont le fruit d'une collaboration entre institutions, ministères et ambassades belge et française avec le ministère roumain de la culture. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'année de la francophonie en Roumanie.

La Fondation «Solidarité culturelle pour la Roumanie Ars XXI» rappelle que les aventures du reporter ont été traduites en cinquante langues ou dialectes et tirées à plus de 150 millions d'exemplaires dans le monde. Elle se félicite que cette édition, qui survient 77 ans après la création du personnage, soit placée sous la devise du Journal de Tintin, «pour les enfants de 7 à 77 ans». Interdit sous le communisme, le capitaine Haddock et ses jurons n'apparaissent pas encore dans ces deux premiers albums. Le fidèle petit chien de Tintin, Milou, aboie lui déjà en moldo-valaque, du nom des deux provinces historiques, la Moldavie et la Valachie, qui ont constitué la Roumanie. Il troque le «Ouah! Ouah!», pour le «Ham! Ham!». «Sous le communisme, la bande dessinée capitaliste était interdite. Mais j'ai eu la chance de pouvoir lire «Tintin» pour la première fois en 1974, à la bibliothèque du lectorat français de Craiova», au sud du pays, note Dodo Nita, président de l'Association des «bédéphiles» de Roumanie.



Curtisoara (GORJ)

Les Roms, premières cibles du racisme en Roumanie

La situation des Roms en Roumanie, discriminés dans tous les domaines et toujours victimes de violences policières, est à nouveau montrée du doigt dans un rapport publié à Strasbourg par le Conseil de l'Europe.

Le document qui rend compte d'une visite de la Commission contre le racisme et l'intolérance (Ecri) fait le point, au 24 juin dernier, sur les efforts entrepris par Bucarest. Il relève ainsi que les autorités ont adopté une loi «qui n'a guère été appliquée» et que Bucarest a créé un Conseil national de lutte contre la discrimination «peu connu des fonctionnaires et du grand public». La stratégie mise en place depuis quatre ans pour améliorer la condition des Roms «est loin d'avoir atteint ses objectifs», selon le rapport.

L'Ecri constate que par rapport à 2003 il y a eu une diminution du nombre d'articles péjoratifs envers les Roms mais «ils restent nombreux à être publiés en toute impunité dans la presse locale». Constatant qu'il y a toujours à Bucarest 20.000 Roms sans papiers d'identité, le document estime que «le gouvernement n'a rien entrepris pour changer cette situation».

L'Ecri préconise le recrutement de Roms dans la police et souhaite que les autorités contribuent «à donner à la minorité rom une image plus positive d'elle-même», notamment à travers des programmes scolaires.

Evoquant ensuite l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, l'Ecri observe que deux centres d'accueil ont été ouverts à Galez (Est) et à Timisoara (Ouest). Mais il souligne que les programmes destinés aux demandeurs d'asile ne reçoivent «pratiquement pas de financement du gouvernement».

Le rapport note également que la loi électorale impose aux organisations minoritaires des conditions d'éligibilité aux scrutins locaux «qui ne sont pas acceptables dans un état démocratique». Il évoque enfin le problème de la restitution des biens confisqués aux Egli-



ses sous le régime communiste. La Roumanie a adopté une loi en 2004, mais des problèmes demeurent quant à son application.

Grippe aviaire : des Scandinaves annulent leurs vacances en Roumanie

Quelque 8000 touristes scandinaves ont renoncé à passer leurs vacances sur le littoral roumain de la Mer Noire, où plusieurs foyers de grippe aviaire ont été détectés, a annoncé le groupe de tourisme allemand TUI. La division scandinave du groupe TUI a annulé la semaine dernière plusieurs contrats portant sur des séjours prévus cet été dans trois stations au bord de la mer Noire, après le désistement de touristes danois, suédois et finlandais.

En 2005, plus de 30.000 touristes étrangers sont arrivés en Roumanie avec le groupe TUI pour passer leurs vacances au bord de la Mer Noire. Le virus H5N1 de la grippe aviaire a été détecté dans cinq localités du département de Constanta (sud-est, au bord de la mer Noire), portant à 33 le nombre de foyers de cette maladie dans l'ensemble du pays.

Cette épizootie qui sévit en Roumanie depuis octobre 2005 a porté un coup dur aux voyageurs, surtout dans le delta du Danube, surnommé le «paradis sauvage» et classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Les représentants des hôteliers de cette région, où vivent 300 espèces d'oiseaux, ainsi que la plus grande colonie sauvage de pélicans, ont récemment fait état de pertes de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Interdiction de sortie du pays pour près de 35'000 Roumains

Près de 35'000 Roumains ayant commis des illégalités à l'étranger sont sous le coup d'une interdiction de quitter la Roumanie pour une période allant de trois à cinq ans, a déclaré le responsable de la direction des passeports, Lazar Carjan.

«La justice devra se prononcer dans chaque cas sur la durée de l'interdiction de sortie du pays, en fonction de la gravité des faits».

Après l'introduction de passeports numériques en 2009, on espère pouvoir maîtriser l'immigration. Entre-temps, une base de données très précise, incluant les noms de tous les ressortissants roumains ayant commis des délits à l'étranger a été créée.

Selon une statistique du service de lutte contre l'immigration illégale de la police, plus de 22.000 ressortissants roumains ont été condamnés pour «séjour illégal et vol» dans plusieurs pays

de l'Union européenne lors des huit dernières années. Pourtant, après de vives critiques des Roumains travaillant à l'étranger, les autorités roumaines ont récemment annoncé un assouplissement de la législation, revenant ainsi sur leur décision de suspendre les passeports des personnes qui dépassent les 90 jours de séjour dans les pays de l'espace Schengen.

En 2005, la police roumaine des frontières a refusé la sortie du pays, en direction de l'espace Schengen, à environ 1,5 million de Roumains en situation irrégulière. Plusieurs responsables européens ont exhorté la Roumanie à enrayer l'immigration illégale et à jouer pleinement son rôle de gardien des frontières à l'est de l'UE, qu'elle espère rejoindre le 1er janvier 2007.

Le FMI appelle la Roumanie à la «fermeté» pour réduire les déficits

Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé mardi les autorités roumaines à mener une politique économique «ferme» afin de réduire le déficit public et l'inflation, à l'issue d'une mission d'évaluation de deux semaines à Bucarest.

La Roumanie continue à être confrontée à de nombreux défis: la croissance économique s'est ralentie, l'inflation se maintient dans la fourchette 8%-9%, tandis que le déficit de comptes courants continue à s'accroître», a indiqué le FMI dans un communiqué. Tout en se déclarant «encouragé» par le compromis trouvé par les deux parties sur les principaux objectifs macroéconomiques pour la période 2006-2007, le Fonds souligne que «ces intentions doivent maintenant être appuyées par des actions économiques fermes». Il s'agit notamment de «réduire l'inflation, d'augmenter le niveau des recettes publiques afin de rassembler les ressources nécessaires dans le processus d'adhésion à l'Union européenne et de moderniser les infrastructures, de resserrer le déficit des comptes courants, d'améliorer le climat des affaires et la capacité d'utiliser les fonds européens».

Alors qu'un accord conclu à la mi-2004 avait été rompu en octobre dernier suite à l'échec des deux parties de s'entendre sur le niveau du déficit public, le négociateur du FMI avec la Roumanie, Emmanuel van der Mensbrugghe, n'a pas exclu une «révision» de ce document, qui devait expirer en juillet. Plusieurs ministres avaient déclaré ces dernières semaines que «la Roumanie, qui compte intégrer l'UE en janvier 2007, n'a plus besoin d'un accord avec le FMI».

Le gouvernement a néanmoins assuré que, même en l'absence d'un tel accord, il continuerait à mener une politique économique prudente et d'éviter les dérapages.



Urșani (VÂLCEA)

1,5 million d'euros de l'UE détournés

Plus d'1,5 million d'euros, argent que la Commission Européenne avait donné pour des programmes de jeunes en Roumanie, ont été détournés. Le Département de Lutte Antifraude (OLAF) est arrivé à la conclusion que l'agence roumaine avait dépensé l'argent pour des déplacements à l'étranger, mais aussi pour faire sa publicité.

Durant quatre années, l'Agence Nationale pour Soutenir les Initiatives de Jeunes (ANSIT) a mal géré les fonds européens pour la jeunesse. C'est la conclusion donnée, aussi bien par la Commission Européenne, que par le Département de Lutte Antifraude de Roumanie. Le contrôle effectué par ce dernier a fait ressortir le fait qu'entre 2000 et 2004, l'ANSIT a détourné la destination de 1,5 million d'euros. Alors que l'argent aurait dû être investi dans des programmes pour la jeunesse, la direction de l'ANSIT l'a utilisé pour le déplacement de ses employés à l'étranger et pour faire sa publicité.

Facilités pour la circulation des Roumains

A partir du 29 janvier, une nouvelle loi sur la libre circulation à l'étranger met fin à l'immobilisation forcée des Roumains souhaitant séjourner plus de trois mois à l'étranger. Une mesure qui prend en compte la baisse de l'émigration massive l'année dernière, ainsi que l'approche de l'intégration de la Roumanie à l'Union européenne.

La nouvelle loi sur la libre circulation à l'étranger est entrée en vigueur le 29 janvier 2006, et annule toutes les restrictions et réglementations existantes. C'est une loi qui réjouit les 50.000 personnes dont le droit de voyage était suspendu du fait d'un dépassement des trois mois de séjour réglementaires dans un pays étranger. Ils peuvent désormais retourner à tout moment en Roumanie et demander le renouvellement de leur ancien passeport, sans que la police des frontières sanctionne cette illégalité.

Il s'agit en grande partie de Roumains qui travaillent à l'étranger dans l'agriculture ou la construction, et qui peuvent maintenant reprendre leur travail. C'est une situation qui ne peut que réjouir le gouvernement roumain, si l'on prend en compte le fait que ce sont ces travailleurs qui soutiennent l'économie roumaine par les quelques milliards de dollars qu'ils envoient dans le pays.

La baisse de l'émigration constatée l'année dernière ainsi que l'amélioration du comportement des Roumains à l'étranger a déterminé les autorités roumaines à voter une loi qui élimine presque toutes les restrictions sur l'émigration existant jusqu'à présent. Mais le facteur primordial qui a déterminé l'adoption de cette loi a été l'approche de l'intégration de la Roumanie à l'Union européenne.

La loi accorde une grande importance à la protection des mineurs. Ceux-ci auront le droit de quitter le pays seulement s'ils sont accompagnés par leurs parents ou par les représentants légaux, même s'ils ont l'âge de 14 ans et possèdent un passeport. Les mineurs de moins de 14 ans peuvent être inscrits sur le passeport des deux parents, sans avoir besoin d'une attestation d'accord de l'autre parent.

Avec 5 millions de personnes détentrices de passeports, dont 7.668 passeports retenus par la police des frontières pour dépassement de la période de séjour, les autorités roumaines s'attendent à un assaut des frontières.

* * *

Annonces

Information routière

La vignette/rovigneta est obligatoire et il y a des contrôles sur les routes. En plus de l'autocollant sur le pare-brise, il faut en tout temps pouvoir présenter la quittance. Achat dans les guérites ad hoc à la frontière ou dans les stations Petrom.

Prix : environ 4€ pour un mois, suivant la puissance de la voiture et ses caractéristiques de pollution.

Caméra de surveillance

La route entre Bucarest et Brasov est truffée de caméra. Alors attention au respect des limitations de vitesse.

Alcool

Il faut se souvenir que la tolérance est de 0‰ en Roumanie.



Berbești (MARAMUREȘ)

OVR au jour le jour...

23 avril 2005 – St-Légier/VD

Assemblée générale annuelle d'OVR-Suisse

11 juin 2005 – Ossendrecht (NL)

Assemblée générale OVR-International

Juillet 2005 – Oituz (RO)

Voyage de 2 représentants de l'Ass. d'Yvonand

Juillet 2005 – Morareni (RO)

Voyage de la Fondation Pro Familia de St-Légier

Juillet 2005 – Delta 60

Raid cycliste le long du Delta organisé par OVR-Belgique

13 au 21 août 2005 – Gherla (RO)

Voyage de 8 membres de l'Association de Nendaz

Acheminement d'une ambulance pour la ville

3 septembre 2005 – Nendaz/VS

Comité OVR-Suisse

Septembre 2005 – Boisoara et Sambata de Sus

Voyage de 5 membres de l'Association de Crissier

11 novembre 2005 – Montrevel (F)

Conseil d'administration OVR-International

21 octobre 2005 – Cluj (RO)

Rencontre entre Fransisc Giurgiu, prés. OVR-RO, et Olivier Gonvers du comité OVR-Suisse concernant l'aide aux sinistrés des inondations

23 octobre 2005 – Gherla (RO)

Rencontre entre Fransisc Giurgiu, président OVR-RO, et Pascal Praz, président OVR-Suisse

22 au 30 octobre 2005 – Gherla (RO)

Voyage organisé par l'Ass. de Nendaz pour 30 jeunes; transp. matériel scolaire et soutien financier

12 et 13 novembre 2005 – Montrevel (F)

Assemblée générale OVR-France

3 décembre 2005 – Crissier/VD

Comité OVR-Suisse

Décembre 2005 – Morareni (RO)

Voyage de la Fondation Pro Familia St-Légier

Décembre 2005 – Tournée Suisse du Cantores Amicitiae de Iasi

Coordonnée par Hans Brechbühl de Langnau

4 février 2006 – Marly/FR

Comité OVR-Suisse

7 avril 2006 – Morareni (RO)

Conseil d'administration OVR-International

8 avril 2006 – Morareni (RO)

Assemblée générale OVR-Roumanie

29 avril 2006 – Marly/FR

Assemblée générale OVR-Suisse

5 au 14 mai 2006 – Gherla (RO)

Voyage de 8 membres de l'Association de Nendaz

20 mai 2006 – Crissier

Réunion du Comité OVR-CH

17 juin 2006 – Nendaz/VS

Assemblée générale d'OVR-International



Stănești (ARGES)

Cette nouvelle rubrique, reflétant la dynamique du réseau OVR-CH, est proposée dès ce numéro du bulletin de liaison «Le Réseau». Pour l'alimenter, les Associations/Communes sont invitées à communiquer régulièrement leurs activités, manifestations, déplacements, AG, marchés, etc. des six mois écoulés et à venir au Secrétariat. Merci d'avance de vos contributions.

Opération Villages Roumains-Roumanie

Assemblée générale, Morareni, MS, samedi 8 avril 2006

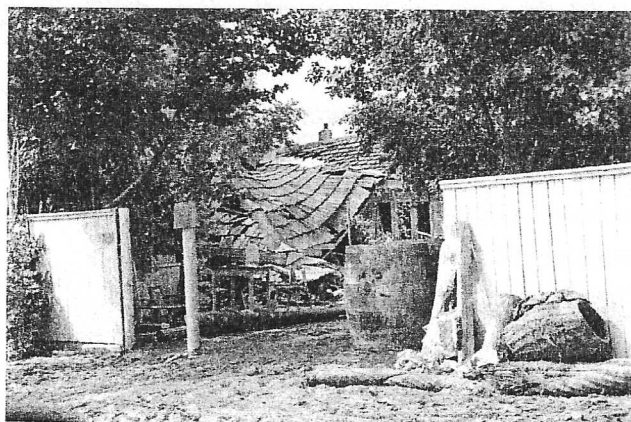
Les membres d'OVR-CH sont invités à encourager la participation de leurs partenaires en Roumanie et à s'y rendre eux-mêmes le cas échéant.

Programme auprès du Secrétariat OVR-CH

Le Conseil d'administration d'OVR-CH se réunira les 7 et 9 avril, également à Morareni

Inondations des 11 et 12 juillet 2005 dans les départements de Bacau et Vrancea

(photos prises les 20 et 21 juillet)



La majorité des dépendances des villages inondés se sont écroulées. Souvent construites en torchis, elles n'ont pas tenu à une stagnation prolongée dans l'eau.



Le pont de Livezi, commune d'Onesti où Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO, est vice-maire



Dans la vallée de Trotus, il n'y a plus ni train ni route. L'érosion due à l'abattage excessif des forêts sur les montagnes environnantes est en partie cause du désastre.



Malgré son équilibre incertain, cette maison a été déclarée habitable.



Partout des poêles en faïence qui n'ont pas résisté à un bain prolongé dans l'eau



Récupération à Vadu Rosca : de mémoire d'homme, cela ne s'est jamais passé ainsi, explique cette vieille femme